



## Compte rendu de la Formation Spécialisée du 6 Février 2024

Lors de cette 1<sup>re</sup> Formation Spécialisée de l'année, nous avons abordé le budget de l'année à venir ainsi que le futur plan de formations, le nouvel aménagement des bureaux au sein du SGC de Confolens, l'avancement des travaux de la DDFIP, l'arrivée du service des Douanes à Soyaux, le point d'étape sur GMBI, le compte rendu de visite de Ruffec ainsi que le choix des visites de services pour l'année.

**Le budget**, maintenant régionalisé, attribué à la Charente pour les formations est de 13 142 €. En cas de dépassement, le surplus pourra être pris sur le budget général de la FS, qui s'élève pour sa part à 45 771 € réserve déduite (oui, la réserve de 9 % existe toujours : en somme, on met en réserve en début d'année 9 % de notre budget, sans aucune explication ni restitution pour l'instant !). Le futur plan de formation est en cours de diffusion auprès de l'ensemble des agents, la date limite d'inscription est fixée pour la fin des vacances scolaires.

Nouveauté cette année : le coût de la formation est indiqué. Ce n'est absolument pas pour vous décourager de vous inscrire, encore moins pour vous faire payer, mais pour faire prendre conscience à toutes et tous de l'effort collectif consenti. Il est surtout très important de prévenir le plus tôt possible en cas d'absence, afin que la place puisse être proposée à d'autres stagiaires.

N'hésitez pas à consulter le catalogue et vous inscrire !

Une enveloppe est déjà réservée sur le budget général de la FS pour les aménagements de poste sur prescription médicale. Son montant est de 13 000 €, celui-ci est prévisionnel, car il sera évolutif en cas de besoins.

Suite au GT « aménagement de poste » une liste exhaustive des « différents types de matériels et équipements qui pourraient être demandés lors de l'installation d'un agent ou lors d'un recensement d'un besoin » est maintenant disponible, vous pouvez la consulter [en cliquant sur ce lien](#). N'hésitez pas à vous rapprocher de votre chef-fe de service en cas de besoin. Les souris ergonomiques, tapis de souris, supports écran, fauteuils sont disponibles **sans prescription**, auprès du BIL. Le but est que chaque agent bénéficie des mêmes équipements, selon ses besoins.

Un prochain GT est programmé de manière à anticiper au mieux la répartition du budget restant.

De manière à renforcer la cohésion et la communication du service dépense au sein du **SGC de Confolens**, un réaménagement et nouvelle répartition des bureaux est prévu. Le projet a été élaboré après échanges entre la cheffe de service et les agents du SGC.



Suite à notre remarque sur l'absence de toute donnée technique (taille des bureaux, plan à l'échelle) et ergonomique (installation des bureaux, éclairage, bruit, etc.), ce réaménagement sera présenté ultérieurement, après expertise par le BIL.

**S'agissant des travaux de la DDFIP**, le planning des travaux est mis en ligne sur Ulysse, vous pouvez retrouver toutes les infos **en suivant ce lien**.

L'ensemble du local caisse est revu de manière à l'adapter au mieux aux normes de sécurité et d'accessibilité aux PMR ainsi qu'aux travaux du nouveau hall d'accueil. Des points d'étapes sont réalisés tous les mercredi avec le maître d'œuvre.

**À Soyaux les travaux nécessaires à l'arrivée des Douanes ont débuté mi-février.**

Une réunion a eu lieu le 8 février, avec le SIP et l'encadrement du SIE, pour information et communication aux agents et agentes de l'ensemble des infos du chantier. Avant tous travaux, le désamiantage de la partie concernée va être réalisé.

Les Douanes ont pu recenser leurs besoins :

- 1 box pour les réceptions (celui ayant un point d'eau leur sera attribué)
- Visiophone séparé
- Espace d'archivage dans le sous-sol
- la gestion du courrier sera propre au service des douanes
- le ménage de leurs locaux sera assuré par leurs propres moyens
- accès au restaurant administratif.
- Échange avec les OS pour le partage du local syndical.

Leur emménagement est prévu pour la rentrée de septembre.

Durant les travaux de l'installation des Douanes, quelques réorganisations ou travaux sont à prévoir :

- le CRT qui devrait être relocalisé dans le bureau de l'adjointe en charge de l'accueil doit être revu concernant l'acoustique
- le service courrier du SIP déménage dans le local initial
- Au SIE, une intervention de l'entreprise d'électricité est nécessaire du fait du passage des câbles dans le plafond

Le problème des prestations ménage des sanitaires a été soulevé car cet étage connaîtra plus d'utilisateurs.

**Un nouveau point GMBI a été fait** : le plan d'action est mis en ligne sur Ulysse. Des formulaires papiers vont être diffusés aux usagers : une révision du parcours déclaratif doit être revu de manière à permettre plus de visibilité pour les usagers.



Les prochaines étapes, sécurisation de D2 notamment, sont faites mais la question de comment rattraper les propriétaires qui n'ont pas déclaré reste entière. En suspens toujours, le retour du traitement des fiches SURF, les TH « personnes morales ».

Il reste toujours des fiches en anomalies et pas moins de 1 800 évaluations d'office en attente.

Le directeur a bien précisé que « le temps pour corriger les choses n'est pas un temps bref, cela nécessite du temps ». Un agent du centre de contact est venu en soutien au SDIF.

### Visite du site de RUFFEC :

Cette visite a été conduite en 2023. Au moment de la visite, une rotation de personnel importante était constatée. Cela s'est un peu stabilisé, même si la situation n'est pas à l'équilibre.

Les arrivées d'un comptable au 01/04/2024 et d'une adjointe au 15 mai permettront de stabiliser le service, qui ne connaît par ailleurs pas de difficulté particulière.

Nous avons particulièrement insisté sur la sécurité du site : du fait de la présence d'un Espace France Service dans le CFP, beaucoup d'usagers sont accueillis. La zone agents n'est pas assez séparée de la zone usagers, ce qui crée des risques d'intrusion dans le SGC. La direction a indiqué refaire rapidement un point complet.

### Choix de visites de sites pour 2024

En 2024, la formation spécialisée visitera les services suivants :

- Paierie (report d'une visite 2023, après les travaux de réinstallation)
- SDIF Soyaux (et antenne à Cognac)
- SIP Cognac (et antenne à Barbezieux)

Nous vous tiendrons informé-es dès que nous connaîtrons les dates de visite. À chaque visite, au moins l'un-e de vos représentant-es Solidaires est présent-e.

**Les fiches de signalement ont également été examinées.** Elles concernent toutes des insultes et difficultés avec le public.

**Nous vous le répétons : pour vous accompagner au mieux, n'hésitez pas à nous contacter et nous informer de chaque situation, fiche de signalement ou non.** N'importe qui peut rédiger une fiche, même en qualité de témoin, sans besoin de visa ou d'autorisation du responsable de service. Pensez à également en parler à votre **syndicat préféré !**

Une toute nouvelle application (SignalFIP, disponible dans Sirhius avec les autres applications RH) a été déployée, pour le dépôt en ligne. Pour l'instant, seule la fonctionnalité relative aux problèmes avec les usagers est disponible. Pour l'instant, les représentant-es du personnel n'ont pas accès aux fiches déposées, malgré l'engagement du secrétariat général. C'est donc d'autant plus important de nous en tenir informé-es !



Enfin, **les questions diverses** :

En cohésion avec les services de police, un exercice de simulation d'incident au guichet va être effectué, de manière à tester en réel le dispositif d'alerte.

Le service BIL va être réorganisé suite au départ d'Eric Berton, chef de division, et de Serge Crémoux. Un contrôleur stagiaire arrivera au 15/04/2024 et un inspecteur stagiaire au 15/05/2024.

Les abris vélo prévus à Soyaux sont actuellement difficilement implantables : cela sera possible en fonction du résultat de l'appel à projet d'une isolation par extérieur du bâtiment, dont les résultats seront connus sous peu. Ces abris ne pourront être installés que s'ils ne gênent pas les travaux (et ne risquent pas d'être abîmés non plus !)

Les cafetières attendues dans les services sont en rupture de stocks. Patience !

Un budget « convivialité » a été attribué pour chaque de service. D'un montant de 25 € par agent (soit environ 12 000 € pour le département), il doit permettre à chaque service de bénéficier d'un moment collectif, sous la forme choisir collectivement (repas au restaurant, activité sportive ou culturelle etc.)

